

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CRÉATION ARTISTIQUE

Sommaire

I Introduction et présentation des orientations du plan de formation 2015.....	1
II Traduction des priorités interministérielles et des orientations pluriannuelles du ministère dans le plan de formation.....	1
A) Traduction des priorités interministérielles pour 2015.....	1
B) Traduction des orientations pluriannuelles ministérielles 2014-2016.....	2
III Programme prévisionnel détaillé (tableau annexe).....	3

I Introduction et présentation des orientations du plan de formation 2015

Depuis sa création, le plan de formation de la DGCA s'est fixé pour objectif, dans un contexte d'intervention en mutation, de renforcer l'expertise métier des agents de la direction et des services déconcentrés en leur permettant de mieux appréhender les évolutions de leur secteur. En 2015, le plan métier se compose de 13 stages collectifs pour un public cible de 267 stagiaires (dont 7 en formations métiers individuelles). Pour la mise en œuvre de ce plan, la dotation allouée à la DGCA en 2014 a été reconduite. La direction disposera en termes de crédits de formation d'un budget de 18 000 € au titre de l'année 2015.

II Traduction des priorités interministérielles et des orientations pluriannuelles du ministère dans le plan de formation

A) Traduction des priorités interministérielles pour 2015

Pour l'ensemble des formations transversales d'administration générale, la direction générale de la création artistique s'appuie sur les formations proposées par le secrétariat général du ministère.

La DGCA veillera donc tout particulièrement à inciter et faciliter l'accès de ses personnels aux formations mises en œuvre par le secrétariat général en accord avec les orientations interministérielles.

Ainsi et par exemple, dans le cadre du plan de prévention des risques psychosociaux, les formations management font l'objet d'un intérêt particulier de la part de la direction. Fixée dans les priorités interministérielles de formation en 2015, la formation « *Prévention des risques psychosociaux* » a été suivie par l'ensemble des encadrants en 2014. Une communication ciblée est d'ores et déjà mise en œuvre pour inciter les agents à suivre des parcours de formation « management » individualisés.

B) Traduction des orientations pluriannuelles ministérielles 2014-2016

L'offre proposée au catalogue se diversifie dans le cadre des deux orientations pluriannuelles fixées pour la DGCA qui sont :

Orientation n° 1 : le développement de formations liées à l'évaluation des politiques culturelles

Orientation n° 2 : l'adaptation des compétences des agents aux évolutions du contexte d'intervention.

Orientation n° 1 :

Doter les agents en charge de l'évaluation et de la tutelle des établissements publics, des outils nécessaires à l'analyse et au suivi des structures : Cette orientation fait écho à l'une des priorités interministérielles triennales de formation fixée par la DGAFP en 2015 dont l'objectif est de développer les compétences des tutelles dans le pilotage de leurs opérateurs et de leur agences.

En conséquence, en complément du stage de sensibilisation organisé par le secrétariat général, le parcours de formation technique relatif aux EPCC est de nouveau proposé cette année. Composé de 2 stages « *Gouvernance et fonctionnement des EPCC* » et « *Création et administration d'un EPCC* », il s'adresse aux conseillers en DRAC impliqués dans les processus de création et d'administration d'établissements publics de coopération culturelle au sein des territoires ainsi qu'aux chargés de missions et aux inspecteurs de la création de la DGCA.

Dans ce même contexte, les formations relatives à l'analyse budgétaire et financière des entreprises culturelles seront reconduites cette année. Ainsi deux sessions de formations seront organisées en DRAC à l'attention des conseillers de la création et des agents en charge du suivi budgétaire.

Enfin, les agents en charge du suivi des structures associatives pourront bénéficier cette année, d'un nouveau stage relatif à la fiscalité des associations.

Renforcer une vision et une méthodologie communes sur l'évaluation des politiques culturelles : au cœur des réflexions sur le projet de service de la DGCA et plus largement sur la modernisation de l'action publique, la formation initialement prévue en 2014 relative aux outils et méthodes d'évaluation des politiques culturelles a été reportée en 2015. L'objectif est de donner aux agents les outils nécessaires à la pratique de l'évaluation quantitative et qualitative leur permettant de mesurer la pertinence des moyens mis en œuvre au regard des objectifs poursuivis.

Orientation n° 2 :

Renforcer les connaissances juridiques relatives au domaine de la création : Outre les formations juridiques « *Emploi et droit du travail dans le spectacle vivant* », ainsi que « *Les licences d'entrepreneurs de spectacle* », la DGCA met en place cette année un nouveau stage qui traitera du droit d'auteur dans le champ des arts plastiques. Cette formation s'adressera prioritairement aux conseillers arts plastiques en DRAC.

Connaître les impacts des politiques communautaires sur les champs d'intervention de la DGCA : La formation « *Les politiques publiques d'accompagnement des projets européens et internationaux* » sera rééditée en 2015. Ouverte aux agents de la DGCA, des établissements publics et des conseillers en DRAC, elle permettra de présenter aux agents les nouveaux programmes européens de type « Europe-Créative » ou « Erasmus Plus », d'en comprendre le fonctionnement et leur articulation avec les financements locaux et régionaux.

Mieux appréhender les enjeux liés aux mutations du champ de la création : dans cette perspective, trois stages sont programmés cette année à destination des conseillers sectoriels et des inspecteurs de la création :

– « *Les évolutions de la filière « musique enregistrée » et les enjeux d'intervention publique* » : une première édition avait eu lieu en 2014. Cette année ce stage est élargi aux conseillers musique en DRAC ainsi qu'aux inspecteurs de la DGCA ;

– « *Les enjeux du cirque : entre histoire et devenir* » : cette nouvelle formation à destination des conseillers et inspecteurs théâtre et danse ainsi que des chargés de missions de la direction est entièrement consacrée aux enjeux du cirque aujourd'hui, abordant notamment les conditions de la création, de la production et de la diffusion, le travail sous chapiteau et l'itinérance, le contexte institutionnel (politiques, structuration professionnelle, interlocuteurs) ;

– « *Les impacts du numérique dans le champ de la création* » notamment en termes de création, de diffusion des œuvres et de médiation culturelle

Informier des impacts des réformes réglementaires relatives au domaine de la création : À ce titre un nouveau stage consacré à la structuration de l'enseignement supérieur sera organisé en 2015. En fonction du calendrier des travaux parlementaires, les réformes prévues cette année dans le cadre de la loi « liberté de création, architecture et patrimoine » feront également l'objet de modules de formation dans le courant de l'année 2015.

Proposer des parcours de formation individuels pour répondre à des besoins métiers spécifiques : dans le cadre de la campagne d'entretiens professionnels, encadrants et agents ont été sensibilisés aux enjeux de la formation, notamment individuelle sur des thématiques spécifiques ; sept formations individuelles métiers seront prises en charge cette année.

Par ailleurs, dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, une attention particulière sera accordée à l'encadrement d'actions de « tutorat » qui permettraient de capitaliser les savoirs et l'expertise des agents ayant acquis des compétences métiers au cours de leur carrière dans les différents services de la DGCA. Une première expérience est en cours d'élaboration avec le service de l'inspection de la création artistique. D'autres actions de développement de compétences sous la forme de colloques ou de séminaires sont également envisagées en lien avec ce service.

III Programme prévisionnel détaillé (tableau annexe)